2008/232 - Mise à disposition avec gratuité totale du Théâtre de la Croix-Rousse à l'Association "Le Club de la Presse de Lyon" - Montant total de la gratuité : 335,92 € HT (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 19/05/2008, p. 0936)

Rapporteur : M. COLLOMB Gérard, en remplacement de M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur absent

Avis favorable de la Commission.

M. HAMELIN Emmanuel: Mon intervention est très courte.

Au lendemain de l'annonce de la disparition du chef des FARCS en Colombie, on peut raisonnablement nourrir quelques espoirs quant à la libération des otages et notamment d'Ingrid Bétancourt et cette délibération nous ramène très justement à l'esprit le fait que d'autres de nos concitoyens sont aujourd'hui disparus et en situation difficile.

Nous sommes donc évidemment extrêmement favorables à cette mise à disposition gratuite du Théâtre de la Croix-Rousse à cette manifestation de soutien à Guy-André Kieffer.

M. SECHERESSE Jean-Yves : Monsieur le Maire, mon intervention est commune à l'ensemble des Groupes de la Majorité et concerne bien évidemment la disparition de Guy-André Kieffer, plus de 4 ans après cette disparition intervenue en avril 2004.

Vous savez peut-être, en tout cas, il est bon de le rappeler ici, que Guy-André Kieffer était un journaliste spécialisé dans l'économie des matières premières. Il avait été journaliste à Libération et pendant plus de 18 ans journaliste à la Tribune. C'était un expert international et bien entendu, la manière dont il analysait l'économie mondiale et en particulier, ces matières premières, était reconnue de tous, au point même que la Commission européenne lui avait rendu hommage.

Il était devenu journaliste indépendant : il travaillait pour « La lettre du Continent » et bien entendu, il continuait à exercer son métier en Afrique et particulièrement, en Côte d'Ivoire. C'est ainsi qu'il avait fait un certain nombre d'enquêtes, d'études, qui avaient été publiées y compris sous des noms qui n'étaient pas le sien, sur le financement des ventes d'armes dans ce continent, sur le deal « pétrole – cacao – armement », sur le financement des groupes rebelles du Libéria, sur le paiement occulte des salaires de Guinée-Bissau, sur l'enrichissement personnel de certains hauts dignitaires.

Quand il a disparu le 16 avril 2004, bien entendu, ce fut une tragédie pour sa famille mais pas une surprise pour ceux qui savaient que M. Kieffer subissait de nombreuses pressions. Il avait été souvent menacé de mort.

Aujourd'hui, sa famille est toujours dans l'attente, attente liée à cette volonté de vérité qui sera au cœur de la manifestation qui se passera vendredi prochain au Théâtre de la Croix-Rousse puisque c'est vrai, l'enquête judiciaire conduite par les juges Ramael et Ducos avance de manière tout à fait convenable. Cela étant, l'enquête judiciaire française mériterait d'être aidée de manière beaucoup plus efficace, en particulier par le Ministère des Affaires étrangères français qui malheureusement, semble se désintéresser du sort de M. Kieffer.

Vous le devinez, cette affaire n'est pas un simple fait divers lié à des activités sur ce continent, c'est un véritable problème politique. Au point même qu'aujourd'hui, le terme « kiefferiser » est un terme utilisé dans certains milieux politiques africains.

Donc à l'initiative du Club de la Presse mais aussi, je tiens à le préciser, des Collectifs de journalistes qui s'étaient mobilisés quand nous exigions la libération de Florence Aubenas, il a été décidé avec la famille de retrousser à nouveau les manches, de solliciter à nouveau le chanteur Kent qui a toujours répondu favorablement à la fois sur le concert du Transbordeur pour Florence Aubenas et aussi pour la mobilisation d'aujourd'hui.

Donc, le concert aura lieu vendredi prochain au Théâtre de la Croix-Rousse, je crois qu'il faut remercier le directeur et les adjoints du Théâtre de la Croix-Rousse qui ont spontanément prêté cette salle, et M. le Maire d'avoir accordé la gratuité. J'espère qu'ici-même, l'ensemble de mes collègues mais aussi au-delà par le truchement de la télévision, nombreux seront les Lyonnais à exprimer leur solidarité avec la famille Kieffer et exiger ainsi la vérité sur la disparition de Guy-André Kieffer.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)